

**Bureau International Catholique de
l'Enfance (B.I.C.E)**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

70, boulevard Magenta
75010 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E)

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

70, boulevard Magenta
75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

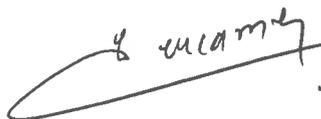
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 29 mai 2013

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

Bureau International Catholique de l'Enfance

BILAN au 31 décembre 2012 en Euros

ACTIF	31/12/2012		31/12/2011		PASSIF	
	Brut	Amort/prov.	Net	Net	31/12/2012	31/12/2011
<i>Actif immobilisé</i>						
Logiciels	135 571	113 034	22 537	36 182	Fonds propres	
Matériels et mobiliers de bureau	28 464	26 193	2 271	9 272	Fonds social	967 745
Matériels informatiques	75 725	67 593	8 132	9 983	Report à nouveau	-224 792
Agencements	34 075	23 081	10 994	3 748	Résultat de l'exercice	124 306
Dépôts de garanties	62 559		62 559	44 574		-56 725
Sous-total I	336 395	229 901	106 494	103 759	Sous-total I	810 533
<i>Actif circulant</i>						
Autres créances	139 091		139 091	67 240	Fonds dédiés	912 134
Valeurs mobilières de placement					Dettes	
Disponibilités	1 476 030		1 476 030	1 829 548	Dettes fournisseurs	129 132
					Dettes fiscales et sociales	103 606
					Autres dettes	33 278
					Ets de crédit	966 593
<i>Compte de régularisation</i>						
Charges constatées d'avance	17 270	0	17 270	68 448	Compte de régularisation	
					Produits constatés d'avance	7 715
Sous-total II	1 632 391	0	1 632 391	2 042 948	Sous-total II	905 429
Ecart de conversion Actif					Ecart de conversion Passif	22 922
TOTAL	1 968 785	229 901	1 738 884	2 146 707	TOTAL	2 146 707

Bureau International Catholique de l'Enfance

COMPTE DE RESULTAT de l'exercice 2012 en Euros

COMPTE DE RESULTAT	2 012	2 011
<i>Produits d'exploitation</i>		
Collectes de fonds	2 502 774	2 487 373
Legs et donations	345 519	304 490
Subventions	1 097 545	1 615 973
Cotisations membres	14 218	7 014
Autres recettes	97 056	101 337
Sous-total I	4 057 112	4 516 187
<i>Charges d'exploitation</i>		
Achats et ch.externes	2 014 735	2 351 024
Salaires et charges sociales	1 573 275	1 861 716
Subventions attribuées	515 367	207 079
Dotations amortissements et provisions	28 146	25 593
Autres charges	61 046	19 211
Sous-total II	4 192 569	4 464 623
<i>Résultat d'exploitation I - II</i>	<i>-135 457</i>	<i>51 564</i>
Produits financiers	3 471	43 217
Charges financières	28 029	13 035
<i>Résultat financier</i>	<i>-24 558</i>	<i>30 182</i>
Produits exceptionnels	2 919	46 248
Charges exceptionnelles	0	18 797
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>2 919</i>	<i>27 451</i>
<i>Report des ressources non utilisées</i>	<i>716 061</i>	<i>546 714</i>
<i>Engagements à réaliser/ress.affectées</i>	<i>434 659</i>	<i>712 636</i>
Résultat de l'exercice	124 306	-56 725

BICE Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois pour l'année 2012

EMPLOIS	Emplois de 2012 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2012 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2012 compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012 (4)
I - MISSIONS SOCIALES	2 773 967	1 708 518	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	2 868 169	338 016 2 868 169
I.1. Réalisées en France			I.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	950 924	950 924	- Dons managés non affectés	2 509 381	2 509 381
- Versés/consus à d'autres organismes agissant en France	950 924	950 924	- Dons managés affectés	8 485	8 485
			- Legs et autres libéralités non affectés	350 303	350 303
			- Legs et autres libéralités affectés		
I.2. Réalisées à l'étranger	2 392 955	1 708 518	I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement	361 072				
- Versés/consus à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	950 924	950 924	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	691 841	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	950 924	950 924	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	403 194	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	445 900	365 823 4	4 - AUTRES PRODUITS	50 571	
		3 025 265			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 170 871		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 013 735	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	434 659		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	716 061	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	124 306		IV - VARIATION DES FONDS DEBENS COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	4 729 836	2 868 169
V - TOTAL GENERAL	4 729 836				
V - Part des acquisitions d'immobilisations litées de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	3 025 265	3 025 265	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 025 265
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		100 920
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0		Total	0	

(1) La colonne 1 correspond aux charges du compte de résultat classées par "Nature"

(2) La colonne 2 correspond aux ressources collectées sur l'année, donnée reprise du compte de résultat

(3) La colonne 3 correspond à l'affectation des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice par types d'emplois

(4) La colonne 4 correspond au suivi des ressources collectées auprès du public

Bureau International Catholique de l'Enfance

ANNEXE

au bilan, au compte de résultat et au compte d'emploi des ressources

Exercice de 12 mois du 01/01/2012 au 31/12/2012

I. PRESENTATION GENERALE DU BICE

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) est une association loi de 1901 de droit français fondée en janvier 1948.

La mission sociale du BICE, inspirée par les valeurs de l'Evangile, est de promouvoir la dignité et les droits de l'enfant en s'appuyant sur la *Convention de l'ONU relative aux Droits de l'Enfant*. Le BICE mène une action de représentation internationale, met en œuvre des projets sur le terrain et constitue un lieu de rencontres, d'échanges et de recherche sur les questions intéressant les droits de l'enfant.

Les bureaux du Bice sont situés au siège social à **Paris** (collecte, relations avec les donateurs, communication), **Bruxelles** (direction des programmes, relations avec les membres) et **Genève** (secrétariat général, recherche, représentation auprès des institutions internationales).

Le financement des activités du BICE est exclusivement assuré par l'appel à la générosité de ses donateurs et les subventions accordées par les bailleurs de fonds à ses programmes sur le terrain. Le BICE ne reçoit en effet aucun concours public pour le financement de ses frais de fonctionnement.

Ce mode de financement garantit l'indépendance du BICE. Il lui permet de ne pas déterminer ses programmes en fonction d'orientations dictées par les gouvernements ou par l'urgence, mais bien en considérant les besoins les plus vitaux pour la défense des droits des enfants et en accompagnant sur le long terme les organisations chargées de ces programmes sur le terrain.

Les bailleurs de fonds financent principalement les frais de mise en œuvre des projets auprès des enfants, mais seulement très marginalement leurs coûts de conception, suivi, contrôle et évaluation par le BICE. Ceux-ci sont ainsi essentiellement couverts par la générosité des donateurs.

Celle-ci finance également les autres missions sociales du BICE : la réflexion sur l'enfance, le plaidoyer auprès des organisations internationales et nationales, la formation aux droits de l'enfant, l'animation du réseau des membres du BICE qui assurent la promotion de ces droits dans les différentes régions du monde, et la sensibilisation du public.

Ces missions ne bénéficient que de très rares financements institutionnels public ou privé, alors même qu'elles donnent tout leur sens et toute leur portée aux actions de terrain en contribuant sur le long terme à une amélioration des politiques publiques en faveur des enfants.

La générosité des donateurs permet enfin de financer les frais généraux, la communication à leur intention et les dépenses de recherche de fonds.

Le BICE a constitué en 1987 une fondation de droit suisse « Pro BICE » qui « *a pour but, en utilisant toutes les ressources dont elle dispose, d'apporter une aide directe et indirecte, en particulier financière, technique et juridique, en tous lieux aux programmes et actions et, en général, au fonctionnement du BICE ainsi qu'aux programmes, actions et autres activités d'organisations ou associations sans but lucratif proposés par ce dernier* » (Art 2 des Statuts)

II . FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le résultat du BICE pour l'exercice 2012 ressort en excédent de 124 K€ contre un déficit de 57 K€ en 2011, du fait principalement de :

- Une collecte de 2.509 K€, en très légère progression (1%). Si la collecte auprès de nos donateurs fidèles a été un peu décevante (quasi-stagnation), les opérations de recherche de nouveaux donateurs, limitées maintenant aux opérations de mailing « papier », ont été encourageantes.
Cette légère progression, conjuguée avec une diminution des coûts, a généré une collecte nette de frais en hausse de près de 6%
- L'achèvement des opérations de restructuration de nos projets en Afrique, qui ont sensiblement moins pesé sur les comptes qu'au cours des deux années précédentes

Cette amélioration doit toutefois être nuancée par le fait que le résultat hors legs et donations reste déficitaire de 226 K€ (contre 361), compensé par ces libéralités (350 K€ contre 304)

Des associations locales africaines ont été créées en 2012 au Mali, au Togo, en RDC et Côte d'Ivoire. Elles sont dénommées Bureau National Catholique de l'enfance de.... sauf en Côte d'Ivoire (Défense des Droits de l'Enfance en CI) et ont pour objet de reprendre et développer les missions sociales assurées jusque-là par les antennes locales du BICE. Les personnels du BICE ont été pour une grande partie repris ces associations courant 2012. Les centres d'accueil ont été également repris, soit par ces associations soit par des congrégations locales.

Si une convention de partenariat lie chacune de ces associations au BICE, il n'existe pas de lien de dépendance financière et le BICE ne s'engage qu'à hauteur des financements reçus pour les projets de ces associations, avec lesquelles existe en outre un contrat pour chaque projet. Ces associations peuvent utiliser le logo BICE avec la mention « partenaire du BICE ».

III PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du code de commerce français, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Le BICE applique les dispositions du plan comptable général des associations.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables, en particulier le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 établi par le Comité de la Réglementation Comptable et relatif aux associations et fondations.

1°) Fonds dédiés

Les fonds reçus pour les projets, qu'il s'agisse de fonds provenant de collectes spécifiques, de subventions affectées à un projet ou de dons destinés à un ou plusieurs projets, font l'objet d'une dotation à un fonds dédié pour le montant non encore dépensé à la clôture de l'exercice.

Pour les fonds résultant de la collecte, les frais directs de collecte sont déduits des montants reçus pour le calcul des fonds dédiés. Pour les subventions ou les dons affectés reçus, il n'est pas déduit de frais pour le calcul des fonds dédiés, à moins qu'ils aient été explicitement acceptés par le bailleur de fonds.

2°) Enregistrement des dons

Le BICE clôture ses comptes au 31 décembre, période traditionnelle de collecte élevée. Conformément à une pratique reconnue des Associations, et de manière constante avec la pratique retenue lors des clôtures précédentes, les dons datés de décembre 2012 mais encaissés en janvier 2013 ont été recensés. Leur montant est inscrit en disponibilités (valeurs à l'encaissement) pour un montant de 262 K€ contre 140 K€ au 31 12 2011.

3°) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition selon la méthode des coûts historiques. Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la nature du bien et de la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation sont :

Logiciels, site internet, matériel bureautique	3 ans
Mobilier, installations et aménagements	5 ans

4°) Les créances et stocks

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées lorsque leur récupération est jugée aléatoire.

Compte tenu de leur faible valeur, les stocks de cartes de vœux ne sont pas valorisés.

5°) Les opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En l'absence de créances et dettes en devises, les comptes bancaires en devises font l'objet en fin d'exercice d'une réévaluation au taux de clôture, l'écart étant constaté dans le compte de résultat.

6°) La conversion des comptes des établissements étrangers

Les comptes de bilan de l'établissement suisse sont convertis au cours de clôture, à l'exception des reports à nouveau et des comptes de liaison constatés au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de l'exercice, s'il est sensiblement différent du cours de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits au compte d'écarts de conversion, au bilan.

Les comptes des établissements en Afrique situés en zone CFA (Côte d'Ivoire, Mali, Togo) sont convertis au cours officiel du Franc CFA.

Les comptes de l'établissement en République Démocratique du Congo, tenus en US \$, ont par mesure de simplification été convertis au cours de clôture.

7°) Fonds associatif

La totalité du fonds associatif est exempte de droit de reprise.

8°) Engagements pris en matière de pensions et retraites :

Aucun salarié ou dirigeant ne bénéficie d'engagements de la part du BICE en dehors des contributions réglementaires. La seule convention collective applicable, qui concerne l'établissement français, prévoit une indemnité de départ en retraite de montant identique à l'indemnité conventionnelle de licenciement. Le taux de rotation important du personnel et sa moyenne d'âge peu élevée rendent inutile la constitution d'une provision pour départs en retraite.

9°) Engagement de crédit-bail

Néant

10°) Mode d'établissement du Compte d'emploi des ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources de l'exercice 2012 est présenté en conformité avec le règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable.

Il présente de manière analytique les ressources du Bice selon leur origine et les emplois selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au Compte d'Emploi des Ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultats.

Il présente également de manière distincte les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qui en est fait.

Répartition des Charges

La ventilation des emplois dans les différentes rubriques a nécessité la répartition des charges comptabilisées par nature (frais externes, frais de personnel...). Cette ventilation est effectuée à l'aide de la comptabilité analytique pour les frais directement affectables et d'une répartition des charges indirectes pour les autres frais.

Frais directement affectés

- Les charges salariales sont affectées aux missions sociales (actions sur le terrain et autres missions sociales), aux frais de recherche de fonds, de communication ou de gestion en fonction d'une estimation de la quote-part du temps de chaque membre du personnel affectée à chacune de ces activités,
- Les subventions versées à nos partenaires à l'étranger pour les actions sur le terrain et les frais directs du Bice relatifs à ces actions,
- Les frais de mailings (honoraires, impression, routage, affranchissement) et de traitement des dons reçus
- Les frais de communication
- Les frais de gestion administrative, comptable et statutaire

Frais indirectement affectés

Ces frais sont les frais généraux du Bice autres que ceux directement affectables (frais de locaux, frais informatiques...) qui sont répartis, bureau par bureau, au prorata de la répartition des coûts salariaux directement affectables.

Une révision de la répartition des charges salariales et de certains frais de communication a été effectuée en 2012, sans effet significatif autre que la réintégration dans les missions sociales de certains frais de communication (en particulier organisation des congrès et manifestations publiques).

IV INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN

1°) Immobilisations et Amortissements (en €)

Montants bruts	31 12 2011	Investissements	Sorties	31 12 2012
Logiciels et internet	134.758	813		135.571
Matériel et mobilier	47.809	2.545	21.890	28.464
Agencements	18.743	4.023	-11.309	34.075
Matériel informatique	130.551	5.514	60.340	75.725
Total brut	331.861	12.895	70.921	273.835
Amortissements	31 12 2011	Dotations	Sorties	31 12 2012
Logiciels et internet	98.576	14.458		113.034
Matériel et mobilier	38.537	2.707	15.051	26.193
Agencements	14.995	3.616	-4.470	23.081
Matériel informatique	120.568	7.866	60.841	67.593
Total amortissements	272.676	28.647	71.422	229.901
Total valeur nette	59.185			43.934
Dépôts & cautions	44.574			62.559
Total Immobilisations	103.759			106.493

Les immobilisations incorporelles (logiciels et site internet) et corporelles représentent 44 K€ (contre 59 en 2011).

L'augmentation des dépôts est principalement liée à une hausse temporaire des cautions versées à l'organisme gestionnaire de la paie à Bruxelles. Cette caution complémentaire a été remboursée en 2013.

2°) Autres créances : 139.091 €

L'ensemble des autres créances a une échéance de moins d'un an. Elles comprennent à hauteur de 83 K€ les préfinancements effectués pour les programmes en attente de versement des fonds par les bailleurs pour 13 K€ les avances aux fournisseurs et pour 26 K€ des règlements pour compte de la Fondation Pro Bice, remboursés en 2013. Les actifs des antennes du Bice en Afrique sont réduits à 2 K€ compte tenu du transfert des activités aux associations locales

3°) Valeurs mobilières de placement : Néant

Il s'agissait au 31 12 2011 de titres reçus en donation à la fin de l'exercice, évalués au cours de bourse au 30 décembre. Ces titres ont été cédés en 2012.

4°) Disponibilités : 1.476.030 €

5°) Charges constatées d'avance : 17.270 €

Il s'agit de charges d'exploitation comptabilisées par avance en 2012 et reportées sur les exercices à venir.

6°) Les fonds propres

Evolution des fonds propres	Au 31/12/12	Au 31/12/11	Au 31/12/10	Au 31/12/09	Au 31/12/08	Au 31/12/07
Fonds associatif	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745
Report à nouveau	-281.517	-224.792	-329.039	-385.536	-224.519	-350.891
Résultat de l'exercice	124.306	-56.725	104.248	56.497	-161.017	126.372
Total fonds propres	810.534	686.228	742.953	638.705	582.209	743.226

Les fonds propres n'évoluent d'un exercice sur l'autre que par l'affectation au report à nouveau du résultat de l'année précédente et par la constatation du résultat de l'exercice.

7°) Les fonds dédiés pour 630.732 €

L'évolution des fonds dédiés a été la suivante (en euros)

	Total
Au 31 décembre 2011	912.134
Dons et subventions pour les projets (1)	1.065.449
Charges directes des projets (2)	1.346.851
Au 31 décembre 2012	630.732

(1) Hors financement des overheads,

(2) Hors dépenses financées sur fonds propres du Bice

	Total
Au 31 décembre 2011	912.134
- Report de ressources non utilisées	-716.061
+ Ressources restant à utiliser	434.659
Au 31 décembre 2012	630.732

Au 31 décembre 2012, les fonds dédiés sont les suivants par Direction Régionale :

Afrique	Amérique latine	Asie	Europe CEI	Programmes en commun	Total
464.642	77.900	28.355	25.900	33.935	630.732

8°) Dettes : 274.696 €

Toutes les dettes ont une échéance à moins d'un an.

V INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	En France	A l'étranger	Total 2012	Total 2011
Collecte de fonds	2.496.875	5.899	2.502.774	2.487.373
Legs et donations	345.519	0	345.519	304.490
Subventions	40.591	1.056.954	1.097.545	1.615.973
Cotisations membres	0	14.218	14.218	7.014
Autres recettes	31.309	65.747	97.056	101.337
Total	2.914.294	1.142.818	4.057.112	4.516.187
Rappel 2011	2.982.386	1.533.801	4.516.187	

Rapprochement du compte de résultat avec le compte d'emploi des ressources

Produits d'exploitation	4.057.112
Produits financiers	3.471
Produits exceptionnels	2.919
Total des produits du compte de résultat	4.063.502
Subventions d'aide à l'emploi venant en moins des charges de fonctionnement	- 48.041
Coûts liés aux legs venant en déduction du produit des legs	- 4.784
Divers	3.098
Total des ressources figurant au compte d'emploi des ressources	4.013.775

VI COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Exprimées en % du total des ressources les charges du Bice sont les suivantes :

En milliers d'euros		2012	% 2012	% 2011
Total ressources	Y compris reprise fonds dédiés	4.730	100%	100%
Missions sociales	Y compris dotation fonds dédiés	3.209	67.9%	68.7%
Frais de recherche de fonds		951	20.1%	20.1%
Frais de fonctionnement		446	9.4%	12.3%
<i>Résultat</i>		<i>124</i>	<i>2.6%</i>	<i>-1.1%</i>

En ce qui concerne l'utilisation des seules ressources provenant de la générosité du public (dons et legs), les éléments sont les suivants :

En milliers d'euros	2012	% 2012	%2011
Total ressources	2.868	100%	100%
Missions sociales, nettes de la variation des fonds dédiés	1.708	59%	49%
Frais de recherche de fonds	951	33%	36%
Frais de fonctionnement	366	13%	17%
<i>Variation du solde des ressources</i>	<i>-157</i>	<i>-5%</i>	<i>-2%</i>

Compte tenu du modèle économique du Bice (cf § I), la lecture de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public ne peut se faire sans se référer à l'utilisation du total des ressources.

VII AUTRES INFORMATIONS

7.1 EFFECTIFS SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN MOYEN PAR ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2012 le BICE emploie (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 17 personnes, soit 16 personnes en équivalent temps plein, compte non tenu d'un salarié en Côte d'Ivoire et des stagiaires.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	4	3.5
Bruxelles	10	9.5
Genève	3	3

Bénévoles

Outre le Président et le Trésorier, le Bice bénéficie de l'assistance, régulière ou occasionnelle, de quelques bénévoles dont l'équivalent temps plein représente environ un salarié.

7.2 DROITS DES SALARIES AU TITRE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le total des heures acquises par les membres du personnel du bureau de Paris au titre de leurs droits est de 311 h au 31 décembre 2012.

7.3 LEGS EN COURS DE REALISATION

Les legs en cours de réalisation sont constitués :

- de biens immobiliers, pour un montant total estimé à environ 130 K€
- de contrats d'assurance vie ou de liquidités pour environ 290 K€

7.4 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

Au 31 décembre 2012, les engagements reçus des bailleurs de fonds pour le financement des dépenses des programmes s'élève à 1.089 K€.

En contrepartie l'engagement du Bice est de réaliser les projets ainsi financés.

7.5 INFORMATIONS DIVERSES

Le montant global des rémunérations versées aux trois principaux dirigeants (Président, Secrétaire Générale, Trésorier) n'est pas communiqué car il reviendrait à donner une information individuelle.

Le montant global des rémunérations de toute nature versées aux trois et cinq salariés les mieux rémunérés au cours de l'exercice s'élève respectivement à 226 et 345 K€

Le montant global des frais remboursés aux administrateurs en 2011, sur justificatif, s'élève à 31.980 €. Aucun montant forfaitaire n'est remboursé aux administrateurs.

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2012 est de 16.500 € TTC

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE : NEANT